



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 20 janvier 2024

**Vigilance jaune Avalanches avec risque marqué
sur les massifs de l'Ubaye et du Haut-Verdon**

Météo-France place le département des Alpes-de-Haute-Provence en vigilance jaune Avalanches du samedi 20 janvier 2024 à partir de 14h00 jusqu'au dimanche 21 janvier 2024 minuit.



Compte tenu des chutes de neige annoncées sur les hauteurs des massifs, le département est placé **en vigilance jaune avalanche de niveau 3 sur 5 (risque marqué)** sur les massifs du Haut-Verdon et de l'Ubaye, à toute altitude.

Un risque d'avalanche avec des départs spontanés est présent **avec un risque maximum de déclenchement par le passage d'un skieur ou randonneur**, compte tenu de plaques de neige poudreuse.

Mesures préventives :

- en période dangereuse, ne quittez pas les pistes ouvertes, damées et balisées ;
- si vous pratiquez la randonnée, le ski de randonnée ou hors-piste, vous évoluez à vos risques et périls et engagez la sécurité des sauveteurs en cas d'accident :
 - consultez les prévisions nivologiques et météorologiques ;
 - assurez-vous de vous être formés ;
 - munissez-vous d'un DVA (Détecteur de Victimes d'Avalanche), d'un réflecteur, d'une pelle et d'une sonde individuels ;
 - ne partez pas seul et indiquez votre itinéraire et heure de retour.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande d'observer la plus grande prudence lors des randonnées en montagne et de ne pratiquer sous aucun prétexte le ski hors-piste.

Pour plus d'informations veuillez consulter le site de Météo-France : <http://france.meteofrance.com> ou appeler le **32 50**

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex